

Intégration par le sport : et si on regardait du côté des instances ?

Entretien avec Patrick Mignon*



Patrick Mignon

Alors que les minorités dites visibles sont bien représentées dans les équipes nationales et le sport de haut niveau en général, les instances des différentes fédérations semblent plutôt monochromes. Comment progresser ? S'il serait naïf d'espérer une corrélation spontanée entre la démographie des sportifs et celle de leurs représentants, le monde de la représentation et des responsabilités est un univers structuré sur lequel il est possible d'intervenir. Instruire la question est alors un préalable au passage à l'action.

Comment expliquer la sous-représentation des personnes issues de l'immigration dans les hiérarchies professionnelles et politiques du monde du sport ?

Ce qu'il faut souligner en premier lieu, c'est qu'on n'est pas ici dans le cadre classique des difficultés d'accès aux responsabilités en entreprise ou dans la fonction publique, tel que peut l'éclairer la sociologie du travail. Avec le sport, on a un univers où les minorités visibles sont présentes, un monde que les jeunes investissent et où des carrières de haut niveau sont possibles, pour ne pas dire fréquentes. On aurait du mal à le quantifier faute d'outils adéquats, mais on le voit nettement. De la même façon qu'est spécialement visible la faible représentation des personnes issues de l'immigration ou des DOM-TOM dans les bureaux et assemblées des fédérations, à la direction des clubs ou dans les rangs des entraîneurs.

Il ne faudrait pas noircir la situation : on avance doucement. Mais cela reste très lent. La question n'est pas de s'en indigner ou de s'en étonner, mais d'interroger précisément les mécanismes qui contribuent à produire cette sous-représentation.

Quand on étudie les parcours des sportifs ayant accédé à des responsabilités, on s'aperçoit qu'il existe des logiques de discrimination, discrètes mais persistantes. L'une de ces logiques consiste à doter spontanément les gens de qualités associées à leurs origines. Ou à leur sexe, car la question se pose également pour les femmes : l'organisation sexuée du sport explique en partie cette situation, mais on pourrait retourner l'argument en soulignant que précisément cela devrait conduire à davantage de parité, puisque le genre contribue à structurer ce monde et qu'on ne peut donc pas l'ignorer ... Or, on ne compte pas plus de 10% de femmes parmi les dirigeants ou les élus des fédérations. Il ne s'agit pas d'incriminer le machisme ou le racisme des *insiders*, mais plutôt de repérer la façon dont des représentations perdurent sans être interrogées. Les qualités d'autorité ne sont pas spontanément attribuées aux femmes, et les compétences techniques ne sont pas spontanément attribuées aux personnes issues de l'immigration ou des DOM-TOM.

Deuxième phénomène, il existe au sein des instances des cycles démographiques qui font du temps institutionnel un temps long. Un mandat dure quatre ans. Combien de temps faut-il pour grimper les échelons et parvenir au sommet d'une fédération ? Douze, vingt ans. Les institutions prennent ainsi du retard par rapport à la société et à ses évolutions.

* Patrick Mignon est responsable du Laboratoire de sociologie du sport de l'INSEP où il mène des recherches sur la sociologie de la performance sportive et sur le spectacle sportif. Chercheur associé au CESTA (CNRS-EHESS), il est l'auteur *La Passion du football* (Odile Jacob, 1998) et de nombreux articles spécialisés.

Cette question, du reste, n'est pas absente de la réflexion des fédérations, mais elle a été imposée par l'État, assez récemment, avec des logiques de contrôle et de comptage. On peut regretter qu'elle soit arrivée de l'extérieur, ce qui n'est pas le meilleur moyen d'en faire une priorité, et par ailleurs le caractère tardif de sa mise à l'agenda explique en partie qu'on n'ait pour le moment que peu de résultats visibles. Mais c'est tout l'avantage d'un système où les fédérations ont une mission de service public, que de pouvoir être soumis à certaines contraintes, à pouvoir faire l'objet de politiques spécifiques.

Ce relatif désintérêt ne tient-il pas paradoxalement à ce que le sport est un milieu où chacun a sa chance ?

Le discours du sport est celui du mérite : que le meilleur gagne ! Et il y a dans ce discours l'idée d'une vérité du jeu : sur un terrain la couleur de peau ne compte pas, seules les performances compteraient. Cet imaginaire du mérite correspond à une réalité dans les clubs, chez les sportifs ; mais le problème est qu'on le retrouve, intact, dans les niveaux hiérarchiques où cela fonctionne autrement. L'imaginaire du mérite contribue en somme à aveugler le champ, à rendre plus difficile de prendre conscience des discriminations.

Il existe un deuxième trait qui a le même effet, c'est l'importance du bénévolat : c'est une instance de légitimation très puissante dans le monde du sport, et qui conduit à ignorer certains problèmes. Comment interroger la légitimité de ceux qui « donnent » de leur temps. Comment mettre en cause leur capacité à représenter ? Or, il existe une sociologie du bénévolat, qui va conduire à surreprésenter des catégories et à promouvoir des effets de réseaux, d'homogénéité, de reconnaissance mutuelle... presque de la même façon que chez les cadres supérieurs dans les grandes entreprises, qui trouvent une partie de leurs ressources de carrières dans l'appartenance à un milieu, à des réseaux, à la « bonne volonté » de ceux qui peuvent se rendre à des réunions tardives (ce qui exclut bon nombre de femmes), etc. La différence étant sans doute que les cadres supérieurs ont davantage conscience de jouer un « jeu truqué », alors que dans le monde des représentants, il y a une forme de bonne foi, qui peut se révéler désarmante. Mais on est bien dans des logiques de notabilité qui font qu'on se connaît, donc qu'on se reconnaît, et donc qu'on se fait confiance. Il n'y a là aucune mauvaise volonté, aucune volonté de fermer le champ ; mais l'effet produit est bien celui d'une fermeture.

Cela n'empêche que des tensions apparaissent, qui peuvent prendre une forme générationnelle. Si l'on prend le cas des villes en croissance, par exemple, les responsables des structures sont marqués par des formes de militantisme (politiques ou non) qui commandent l'appartenance aux cercles des décisions bien qu'elles correspondent moins au profil des nouveaux entrants, et plus généralement des licenciés.

Comment sortir des logiques de cooptation ?

La science politique et les arts du management ont depuis longtemps donné des outils pour favoriser la diversité. L'un d'entre eux est par exemple le scrutin de liste, dont on sait qu'il favorise une meilleure représentation de la diversité. Et cette représentation est essentielle car elle peut en retour favoriser des vocations : si je vois qu'il y a parmi les responsables des gens qui me ressemblent, je peux plus facilement me dire : « pourquoi pas moi ? »

Sur ce point on progresse – lentement, mais on progresse. Un autre outil serait de changer d'optique et d'accepter de considérer les parcours d'accès aux responsabilités comme de véritables recrutements. Après tout, on « recrute » les sportifs : on cherche à les attirer dans un club, on mène des démarches actives pour les faire venir. Mais dans un système de bénévolat, on ne recrute pas : on s'en remet aux effets spontanés, aussi bien dans la venue au bénévolat que plus tard dans la prise de responsabilités. Il me semble qu'en donnant un caractère plus formel à ces recrutements qui s'ignorent, on contribuerait à désaveugler le champ.

Faudrait-il alors entrer dans une logique de professionnalisation ?

Des recrutements sur compétences et des procédures plus formelles aideraient certainement à ouvrir le jeu. Mais il faut prendre garde aux effets pervers de la professionnalisation : il me semble important de préserver la vitalité militante et l'ouverture qui lui est associée et qui fait la richesse du monde associatif.

En outre, en entrant dans une logique de professionnalisation, on retrouve les mêmes mécanismes d'éviction – réseaux, accointances, familiarités, confiance associée à la similitude – auxquels s'en ajoutent d'autres, spécifiques au monde professionnel : possession d'un diplôme, accès aux bonnes filières, réussite scolaire...

On pourrait poser la question en termes de reconversion : comment faire en sorte que des sportifs de haut niveau accèdent aux responsabilités une fois leur « carrière » terminée ? C'est un vrai enjeu, et sur ce point on a quelques outils : on sait par exemple qu'une personne qui réussit sa reconversion y a réfléchi avant d'arrêter de faire du sport. Dans ces conditions, il peut être utile de l'aider à y penser, de construire des politiques à l'échelle des fédérations, d'inciter à la formation. Il peut y avoir aussi un repérage. Dans les sports d'équipe, par exemple, on sait que ceux qui occupent des postes d'arrière ont tendance à développer une vision du jeu plus complète, ce qui peut devenir une compétence à valoriser et développer pour accéder au métier d'entraîneur.

La professionnalisation offre ainsi des outils et des méthodes pour favoriser et construire les passages, les reconversions.

On pourrait élargir ce modèle en favorisant l'acquisition des compétences utiles dans l'accès aux responsabilités gestionnaires ou politiques. Et les mondes militants gagneraient certainement à élargir et à interroger leurs critères de recrutement et à reconnaître que les critères de la bonne volonté militante sont insuffisants et peuvent participer de mécanismes d'éviction.

Il faut cependant repérer le fait que l'appartenance à des réseaux militants peut aussi aider à faire émerger des talents : dans les « quartiers », la vie associative et le militantisme politique peuvent offrir des débouchés et propulser des *outsiders* dans le cercle des *insiders*, ceux qu'on croise régulièrement dans des réunions, qu'on connaît et qu'on finira par coopter « naturellement » comme dirigeants de clubs ou par recruter au service des sports de la commune. À l'échelle locale les choses bougent. C'est plutôt au niveau des instances fédérales qu'un effort spécifique demande à être fait et que des politiques actives d'accès aux responsabilités demandent à être construites. S'il est un espace où se montrer exemplaire peut en valoir la peine, c'est bien là.

Il s'agirait de sortir de l'ignorance de bonne foi et de ses effets d'aveuglement. On ne peut pas tout demander au sport, mais il ne devrait pas être si difficile d'adopter des politiques qui correspondent précisément, au fond, aux valeurs sportives.

Propos recueillis par Richard Robert